



**ICRML**  
Institut canadien  
de recherche  
sur les minorités  
linguistiques

**CIRLM**  
Canadian Institute  
for Research  
on Linguistic  
Minorities

# Réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants **francophones et l'Acadie de l'Atlantique**

Rapport synthèse





**ICRML**  
Institut canadien  
de recherche  
sur les minorités  
linguistiques

**CIRLM**  
Canadian Institute  
for Research  
on Linguistic  
Minorities

L'**Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques** est un organisme de recherche indépendant et sans but lucratif, créé grâce à un financement de Patrimoine canadien. Il exerce un rôle de leader, de rassembleur et de partenaire auprès des chercheurs, des organismes communautaires et des instances gouvernementales, afin de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent.

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques reconnaît l'appui du gouvernement du Canada.

**Canada**

ISBN - 978-1-926730-77-6

© Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/  
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities  
Pavillon Léopold-Taillon, Maison Massey  
Université de Moncton, Campus de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada E1A 3E9  
Téléphone : 506 858-4669  
Site Web : [www.icrml.ca](http://www.icrml.ca)

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021  
Bibliothèque et Archives Canada

## TABLE DES MATIÈRES

---

1. Introduction	1
1.1 Objectifs généraux des études	1
1.2 Démarche de recherche	1
2. Le contexte de l'immigration francophone en Atlantique	3
2.1 Le contexte démographique	3
2.2 Dispositifs en matière d'immigration	3
2.2 Portrait sociodémographique	4
3. Prédépart	6
3.1 Recrutement	6
3.2 Se préparer au départ	7
4. L'arrivée	9
4.1 L'accueil	9
4.2 Le rapport aux services d'établissement	10
5. La consolidation	13
5.1 L'insertion sociale	13
5.2 L'insertion linguistique	14
5.3 L'insertion professionnelle	16
6. La Rétention	18
6.1 Rester ou partir?	18
6.2 Les « repartis »	19
6.3 D'autres facteurs influençant la rétention	19
6.4 La mobilité, un marqueur de l'expérience migratoire	20
7. Conclusion	21
8. Survol des propositions des rapports	23
Annexe : survol du contenu des rapports	25



# Réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants francophones et l'Acadie de l'Atlantique

---

## 1. INTRODUCTION

Ce document présente une synthèse de deux rapports d'étude complémentaires sur l'immigration francophone dans la région de l'Atlantique. Le [premier rapport](#) brosse un portrait général du contexte dans lequel s'opère la rencontre entre les nouveaux arrivants et leur société d'accueil. Le [second rapport](#) traite plus particulièrement de l'amont et de l'aval du processus migratoire, en interrogeant notamment les motivations au départ à l'installation. Cette synthèse combine les faits saillants des deux rapports et les présente en fonction des divers moments du continuum migratoire.

Ces études, menées entre 2018 et 2020, sont le fruit d'un partenariat entre la Société Nationale de l'Acadie (SNA), le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et réalisées grâce à la contribution financière d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

### 1.1 Objectifs généraux des études

- Brosser un portrait global et statistique de l'immigration francophone en Atlantique.
- Identifier les facteurs qui conduisent les immigrants à s'installer dans les communautés francophones et acadienne de l'Atlantique et qui contribuent à leur installation durable (ou à leur départ).
- Saisir la perspective des francophones nés à l'extérieur du Canada qui se sont installés dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique quant à leur expérience migratoire sur place.
- Fournir des pistes aux organismes communautaires et aux décideurs publics dans le but d'améliorer les services aux nouveaux arrivants francophones, de même que contribuer à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les provinces et les organismes communautaires concernant l'immigration francophone.
- Favoriser les échanges entre provinces en matière d'immigration francophone.

### 1.2 Démarche de recherche

La recherche à l'origine des deux rapports avait été confiée à une équipe dirigée par Christophe Traisnel de l'Université de Moncton, et composée de Guillaume Deschênes-Thériault (Université d'Ottawa), Dominique Pépin-Fillion (ICRML) et Josée Guignard Noël (ICRML).

La méthode retenue a consisté en :

- La recension sommaire des documents clés sur l'immigration francophone en Atlantique.
- L'examen de l'état des lieux du contexte migratoire de l'Atlantique, notamment des dispositifs gouvernementaux et communautaires encadrant l'immigration.
- L'examen des données sociodémographiques disponibles (notamment les données du recensement de 2016 de Statistique Canada et celles de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)).
- La réalisation d'un sondage en ligne auprès de francophones nés à l'étranger présents en Atlantique (près de 400 répondants).
- La réalisation d'une cinquantaine d'entretiens avec des francophones nés à l'étranger présents sur place.
- La réalisation d'une quinzaine d'entretiens avec des francophones nés à l'étranger initialement installés en Atlantique et depuis résidant ailleurs au Canada.

Une approche large de l'immigrant francophone a été privilégiée, pour le sondage et les entretiens, incluant l'ensemble des personnes présentes en Atlantique, maîtrisant suffisamment le français pour répondre à l'enquête, et nées à l'extérieur du Canada. En plus des résidents permanents ou des citoyens naturalisés, cela comprend notamment les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires. Toutefois, pour les données du portrait statistique provenant de Statistique Canada, la population immigrante francophone en Atlantique a été déterminée selon celles et ceux ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP), seul ou avec l'anglais, et elle n'inclut pas les résidents temporaires.

## 2. LE CONTEXTE DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE EN ATLANTIQUE

### 2.1 Le contexte démographique

Le Canada est sans conteste un pays d'immigration. Les projections publiées par Statistique Canada considèrent que d'ici 2036, entre 25 et 30 % de la population canadienne serait immigrante. Ce contexte et les mutations profondes de la société canadienne auront un effet décisif sur la région de l'Atlantique, et plus particulièrement sur l'Acadie. L'immigration francophone peut représenter un apport plus que significatif à la redynamisation des francophonies minoritaires en Atlantique.

Toutefois, pour le moment, le profil linguistique des immigrants qui choisissent la région de l'Atlantique ne reflète pas l'équilibre linguistique actuel de la région. Les auteurs soulignent que si ce phénomène se poursuit, il pourrait entraîner une importante perte du poids démographique d'une minorité linguistique francophone déjà fragilisée.

L'étude fait aussi ressortir la double particularité de la région de l'Atlantique dans le paysage migratoire canadien. D'une part, le phénomène prononcé des départs de la région, le contexte éloigné des grands centres, la présence d'une importante minorité linguistique et un multiculturalisme bien moins présent font des provinces de l'Atlantique des sociétés d'accueil bien singulières au Canada. D'autre part, les immigrants francophones sont un « cas à part » dans la population plus large des immigrants accueillis au Canada. Malgré leur maîtrise du français, ils arrivent dans un contexte souvent majoritairement, sinon très majoritairement anglophone. Ces conditions s'avèrent parfois plus difficiles que celles escomptées au moment de l'élaboration du projet migratoire.

### 2.2 Dispositifs en matière d'immigration

L'analyse du contexte démontre que l'immigration francophone est un enjeu pour lequel s'entrecroisent les perspectives fédérales, provinciales, régionales et municipales et qui exige une collaboration des gouvernements, des acteurs communautaires, des institutions académiques et du secteur des affaires. Il s'agit donc là de la convergence **d'expériences individuelles, de volontés politiques et d'espoirs communautaires** autour d'une cause commune : réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants et les sociétés d'accueil.

Depuis le milieu des années 2000, **plusieurs progrès sont à noter**, notamment en ce qui a trait à la mise en place de services spécialisés en français pour les immigrants, à un accroissement marqué des activités de promotion à l'international, à la sensibilisation des communautés d'accueil, à la consolidation d'instances de concertation des acteurs et à un plus grand engagement des gouvernements.

Dans la région de l'Atlantique, plusieurs instances permettent une collaboration en matière d'immigration. Le **Comité atlantique sur l'immigration francophone**, coordonné par la Société Nationale de l'Acadie, est l'un des principaux mécanismes de concertation sur la scène régionale. Il regroupe plusieurs intervenants des réseaux provinciaux en immigration francophone. En somme : **il y a une volonté d'agir et les choses changent vite.**

L'analyse révèle également que **la région de l'Atlantique est composée d'une constellation de communautés d'accueil très diversifiées**, comportant chacune leurs lots de possibilités pour les immigrants qui souhaitaient s'y installer, mais aussi de contraintes. Les dispositifs en place et le contexte de l'accueil varient d'une localité à l'autre.

## 2.2 Portrait sociodémographique

Selon les données de Statistique Canada, en 2016, les provinces de l'Atlantique dénombraient 110 500 personnes immigrantes, ce qui représente **4,8 % de la population totale**. Toutefois, la région ne compte que 2,3 % des immigrants arrivés ou reçus au Canada pendant les cinq années de 2011 à 2016, alors que les provinces atlantiques comptent 6,2 % de la population canadienne. C'est en Atlantique que l'immigration est la plus faible au pays bien que de plus en plus de nouveaux arrivants s'y installent. **Les provinces atlantiques ont d'ailleurs chacune accueilli un nombre record d'immigrants entre 2011 et 2016.**

**L'évolution démographique** de la population immigrante en Atlantique montre une augmentation de 45,5 % entre 2001 et 2016. L'augmentation est encore plus importante, soit de 61,3 % chez les immigrants francophones en Atlantique. Les immigrants francophones résident surtout en **milieu urbain** (75 %), mais aussi en milieu rural (25 %). Cette proportion d'immigrants qui résident en milieu rural est une particularité du contexte atlantique. Au Canada, c'est plus de 90 % des immigrants qui vivent en milieu urbain.

Les **immigrants francophones** représentent environ 7 % de l'ensemble des immigrants en Atlantique, une proportion plus élevée que dans le Canada hors Québec qui est de 3 %. Elle est plus élevée (15 %) au Nouveau-Brunswick, mais inférieure à 4 % dans les autres provinces atlantiques. Ces taux d'immigration ne reflètent ni le poids démographique de la population francophone du N.-B. (32,0 %) ni celui de l'Atlantique (11,9 %).

Le quart (24,9 %) des 7 645 immigrants francophones dénombrés en Atlantique qui y sont arrivés depuis moins de 5 ans et jusqu'à 40,7 % au cours des dix dernières années. Plus des deux tiers (71,3 %) des immigrants récents francophones **provenaient directement de l'extérieur du Canada** en 2016. Le quart (24,4 %) résidaient déjà en Atlantique avant d'obtenir leur statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois



entre 2011 et 2016. Les immigrants francophones des dix dernières années **proviennent** surtout de l'Afrique (36 %), suivi de l'Europe (29 %) et dans une moindre mesure d'Asie (18 %) et d'Amérique (16 %). De **plus en plus de nouveaux arrivants francophones proviennent d'Afrique**, même si la France demeure le **principal pays d'origine des nouveaux immigrants francophones en Atlantique**.

La majorité des immigrants francophones sont **scolarisés**, et 60 % des diplômés du postsecondaire sont des diplômés universitaires. **Un peu plus de la moitié (52,3 %) d'entre eux ont obtenu leur diplôme au Canada, la plupart dans leur province de résidence**. Chez les **étudiants internationaux**, on constate une baisse des inscriptions dans les établissements universitaires francophones au N.-B., mais une hausse à l'Î.-P.-É. et en N.-É. Les inscrits sont d'abord attirés par la filière du commerce, de la gestion et de l'administration publique.

## 3. PRÉDÉPART

### 3.1 Recrutement

#### Promotion

Depuis quinze ans, il y a eu une **intensification des activités de promotion à l'étranger** dans le but d'encourager d'éventuels candidats francophones à l'immigration à entreprendre des démarches pour s'installer au Canada. Une diversité d'acteurs est engagée dans le recrutement d'immigrants francophones.

Il ressort de l'analyse du contexte qu'une **plus grande concertation à l'échelle de la francophonie canadienne**, mais aussi **Atlantique apparaît nécessaire**. Les provinces de l'Atlantique auraient tout intérêt à se coordonner avec les autres provinces pour éviter de cibler les mêmes endroits en même temps à travers les mécanismes de concertation nationaux déjà en place.

Des événements phares sont les forums de mobilité *Destination Canada* et *Destination Acadie*. Toutefois, le sondage révèle que seul un répondant sur cinq a participé à un grand événement de ce type. Même si l'utilité de ces événements n'est pas mise en cause, plusieurs de ceux qui ont participé à ces forums de mobilité expriment leurs critiques, sinon leur mécontentement par rapport aux informations reçues. Les entretiens menés auprès de personnes qui ont quitté l'Atlantique en particulier révèlent que **présenter un portrait embelli de la région peut s'avérer contre-productif** non seulement à cause des frustrations et des désillusions que ces informations erronées peuvent générer, mais aussi, bien sûr, pour la rétention de ces personnes qui seront déçues ou amères par rapport à cette déconvenue.

Ces résultats illustrent le besoin pour les candidats à l'immigration d'avoir accès à une **information précise et documentée sur la variété des communautés d'accueil de l'Atlantique** pour être en mesure de faire un choix le plus informé et le plus raisonné possible sur la communauté la mieux à même de les accueillir.

#### Modifications aux programmes d'immigration

Le gouvernement fédéral a, notamment, apporté des modifications aux critères de certains programmes d'immigration pour favoriser l'immigration francophone permanente (points dans Entrée express) et a créé de nouveaux volets d'immigration temporaire (Mobilité francophone). Les gouvernements provinciaux peuvent aussi jouer un rôle dans l'adoption des critères de leur Programme de candidats des provinces. À cet effet, l'initiative du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador de fixer une cible numérique de candidats francophones dans le cadre de son programme est particulièrement intéressante.

Malgré ces pas en avant, plusieurs défis persistent et les **cibles en immigration francophone sont loin d'être atteintes**, que ce soit celle de 4,4 % du gouvernement fédéral ou celle de 33 % du Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, dans les années 2010, **les réformes en immigration ont octroyé un rôle plus important aux employeurs dans le processus d'immigration**. À titre d'exemple, dans le cadre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, les employeurs ont la responsabilité de recruter eux-mêmes des candidats qui peuvent soumettre une demande de résidence permanente accélérée. Les chercheurs soulignent qu'intégrer davantage les employeurs dans le recrutement apparaît ainsi comme une initiative prometteuse pour les sensibiliser davantage à l'enjeu de l'immigration francophone.

### Une stratégie de promotion à raffiner

Les données de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) présentées dans le second rapport illustrent **une francophonie internationale de moins en moins européenne et nord-américaine, et de plus en plus africaine et maghrébine**. Parmi les 22,7 millions de nouveaux locuteurs francophones dans le monde depuis 2010, 68 % étaient situés en Afrique subsaharienne. De plus, près du trois quarts des 81 millions d'apprenants dont le français est la langue d'enseignement habitent le continent africain. La recherche invite à porter une attention particulière à ces tendances lors de la planification des initiatives de recrutement à l'international, à diversifier les régions couvertes par les activités de promotion et à s'intéresser, au-delà des bassins de population, aux réseaux d'apprenants.

Parmi les autres bassins prometteurs, il y a, entre autres, les **étudiants internationaux**. Déjà, sur la base des données du recensement, il est possible d'estimer que les résidents non permanents francophones soit essentiellement les étudiants étrangers et dans une moindre mesure les travailleurs temporaires francophones, **ont représenté au moins le tiers (33 %) des nouveaux immigrants francophones en Atlantique entre 2011 et 2016**.

## 3.2 Se préparer au départ

### S'informer

La période prédépart est une phase d'enchantement et d'imagination du lieu d'installation. Comme le démontrent les témoignages recueillis, c'est souvent un Canada (et une région atlantique) imaginaires que viennent rejoindre les nouveaux arrivants. Tout n'est pas enchanteur, bien sûr, dans ces représentations, mais la « part de rêve » nourrit le projet, et mobilise les ressources pour le concrétiser. Avant leur arrivée, les répondants au sondage percevaient le Canada comme une terre d'opportunité (27 %) et accueillante (24 %), de grands espaces naturels (22 %) et un endroit où il fait bon vivre (21 %).

Passer de la représentation imaginée à la connaissance est un défi qui doit être affronté, avant le départ, de préférence. Les services prédépart ont un rôle important à jouer dans l'accès à l'information la plus complète. Avant leur arrivée en Atlantique, la grande majorité (82 %) des répondants au sondage s'étaient informés sur la région surtout en utilisant divers sites, forums ou médias sociaux (57 %) ou tout simplement à l'aide du bouche-à-oreille (54 %) auprès d'amis, de membre de la famille, de connaissances, d'autres immigrants ou de Canadiens.

Toutefois, d'importantes lacunes persistent dans l'accès à l'information dans cette phase. La grande majorité (85 %) des répondants au sondage aurait souhaité obtenir plus **d'information avant leur arrivée en Atlantique**, dont un quart (26 %) qui auraient aimé avoir été mieux informé sur le marché du travail canadien et 16 % sur la réalité linguistique de leur région d'accueil.

### Choisir l'Atlantique

Comme le montrent les résultats du sondage, **les raisons du départ et plus encore celles du choix de la destination sont très variables**. Les répondants ont surtout choisi la région de l'Atlantique pour les études (42 %), l'emploi (33 %), la qualité de vie (31 %) et la présence d'une communauté francophone (29 %). Dans le cas des réfugiés, le choix de quitter leur pays n'est pas le leur et s'inscrit dans des circonstances particulièrement difficiles.

Le « hasard » ou des circonstances particulières sont aussi souvent évoqués lors des entretiens pour expliquer le choix de s'établir en Atlantique. Il s'agit d'une destination qui n'est pas toujours envisagée de prime abord par les nouveaux arrivants avant qu'une opportunité ne se présente à eux. La rapidité de réponse des employeurs locaux est un élément décisif dans le parcours de ces immigrants, qui sont à la recherche d'une occasion à saisir et non d'un endroit en particulier où s'installer.

---

« J'ai postulé pour les grandes villes plutôt, Toronto et Ottawa, [mais] le premier organisme à me contacter et à me répondre est à l'Î.-P.-É. J'ai sauté sur l'occasion, ça m'avait l'air bien. » (Sylvette, Î.-P.-É.)

---

## 4. L'ARRIVÉE

### 4.1 L'accueil

#### Les premiers jours

Les premiers jours sont caractérisés souvent par la découverte des lieux et une première « prise de contact », avec une préparation plus ou moins précise d'ailleurs. Les témoignages recueillis le démontrent, certains « débarquent », au sens propre comme au sens figuré du terme, tandis que d'autres se sont informés et ont préparé leur arrivée. C'est un véritable processus de socialisation à l'altérité, celle de la société d'accueil, auquel doivent faire face le nouvel arrivant et ses proches.

Les rencontres dans les premières journées ou semaines après l'installation sont souvent présentées comme décisives. Créer des contacts est un élément sécurisant durant une période marquée par de multiples incertitudes. À l'inverse, ne connaître personne accentue les difficultés du début. L'immigrant n'a souvent personne vers qui se tourner en cas de difficultés, et la présence de services d'accueil réactifs s'avère souvent un moyen de pallier cette absence initiale de réseau.

---

« Dans les premiers temps, c'est le fait de s'établir, de vraiment retrouver ses repères, par rapport à son logement, à l'hôpital, la carte santé, plein de choses. Des choses qui pourraient se faire peut-être en une journée prenaient beaucoup plus de temps pour faire. (...) Savoir où inscrire les enfants pour des activités, où s'approvisionner, où faire les bonnes affaires, ça m'a pris énormément de temps à faire mes repères. » (Flavie, N.-É.).

---

Somme toute, la **qualité générale de l'accueil des nouveaux arrivants en Atlantique paraît bonne, sinon très bonne** à la lumière des résultats du sondage. Neuf répondants sur dix (90 %) disent en effet avoir été bien accueillis dans la région.

#### Les sources d'aide à l'arrivée

La découverte de la société d'accueil est une période intense et l'accès à l'information peut s'avérer difficile. Il s'agit de « faire connaissance », mais aussi faire face à une avalanche d'informations déroutantes, de conseils parfois contradictoires et d'inévitables maladresses ou malentendus. Les répondants au sondage disent avoir trouvé de **l'aide provenant d'une multitude de sources lors de leur arrivée en Atlantique**. Environ le tiers des répondants ont reçu l'aide de services d'accueil (33 %), d'immigrants déjà sur place (30 %) ou d'amis (30 %), ou encore d'organismes communautaires (26 %) pour le quart d'entre eux.

Au-delà des services formels et des organismes communautaires, **les données du sondage mettent en lumière l'importance des réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place.** Pour les auteurs, il serait pertinent de favoriser le développement du rôle d'accueil des municipalités et des voisinages, des sources d'aide peu mentionnées par les répondants, ainsi que d'explorer les possibilités de renforcer les réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place.

### Les formalités administratives

Les premières semaines suivant l'arrivée sont exigeantes et stressantes pour les immigrants qui doivent obtenir un numéro d'assurance sociale, une carte d'assurance-maladie, etc. Comme le démontrent les entretiens, un accompagnement rapproché permet au nouvel arrivant de régler rapidement ces questions administratives, alors que celles-ci peuvent représenter un défi considérable pour certains qui ne sont pas familiarisés avec les procédures à suivre et qui ne sont pas bien accompagnés. Des progrès sont encore à faire à cet effet.

Un autre enjeu d'importance est le statut au Canada, et son évolution. Il peut être difficile de s'y retrouver parmi les différents programmes, les différents interlocuteurs, les différentes démarches, et cette situation tend à fragiliser un peu plus le nouvel arrivant et sa famille. Bon nombre de répondants au sondage et aux entretiens ont souligné ce défi, et ce, dans les quatre provinces. À ceci s'ajoutent (notamment pour ceux qui vivent loin d'une grande ville) les coûts liés aux déplacements pour les démarches administratives.

### Vers une nouvelle routine financière

Sans surprise, le processus d'accès à un emploi occupe une place importante dans le récit des immigrants sur leur arrivée au Canada. Le départ se solde par la fin de la « routine financière » qui caractérisait parfois l'ancienne situation, et les nouveaux arrivants se trouvent face au défi de s'inscrire dans un nouveau quotidien, en fonction des possibilités, mais aussi des contraintes locales.

À l'arrivée, le nouvel arrivant ne comprend pas encore bien les « rites » des processus d'embauche ni les codes en matière de recrutement, dont la formalisation du CV. De leur côté, les employés tendent à se méfier de personnes qui ne sont pas insérées dans des réseaux locaux et qui n'ont ni référence ni expérience locales.

## 4.2 Le rapport aux services d'établissement

La situation migratoire génère des fragilités particulières et nécessite donc des réponses adaptées en matière de services. Lors de cette phase, l'intervention des services d'accueil est cruciale. Les entretiens le montrent, comme d'ailleurs les résultats du sondage : les services d'accueil, et en particulier ceux de langue française en contexte minoritaire, ont

vocation non seulement de répondre très directement à certains besoins des nouveaux arrivants, mais leur rôle dépasse cette délivrance de services directs. **Ils sont également des lieux implicites de rencontre, d'échange et de développement de liens sociaux multiples.**

Les personnes rencontrées en témoignent, recevoir des services de la part d'un organisme francophone permet au nouvel arrivant d'être compris lorsqu'il formule ses besoins et de bien comprendre l'information qui lui est transmise. Pouvoir s'exprimer dans sa langue est un élément sécurisant dans une période de grands changements. **Au-delà des services reçus en tant que tels, fréquenter un organisme francophone permet de faciliter l'insertion au sein des communautés acadiennes et francophones.**

### **Des services sous-utilisés et des défis d'accessibilité**

Malgré leur importance, le sondage démontre que les services formels d'accueil ne réussissent pas encore à répondre à toute la demande puisque quatre répondants sur dix (41 %) rapportent n'avoir utilisé aucun service d'accueil formel depuis leur arrivée en Atlantique. Les faibles taux d'utilisation des services formels d'accueil s'expliquent en partie par le fait que plusieurs répondants n'en avaient tout simplement pas besoin, mais il existe aussi un problème d'accès aux services chez plus du tiers des répondants n'ayant pas pu les utiliser. **Le plus souvent c'était parce que les répondants ne connaissaient pas l'existence des services d'accueil.**

Ces problèmes d'accès ont contribué à ce **qu'environ la moitié seulement des répondants nécessitant de l'aide ont reçu des services formels d'accueil** pour la vie quotidienne, l'intégration sociale, l'emploi, l'apprentissage de l'anglais, le logement ou l'apprentissage du français.

Ces résultats indiquent à tout le moins que des **améliorations semblent nécessaires pour assurer un meilleur accès à ces services** en particulier en augmentant la capacité des fournisseurs de services et en redoublant les efforts de promotion afin d'améliorer leurs taux d'utilisation. Trop souvent, les nouveaux arrivants découvrent sur le tard (et parfois trop tard) la présence de lieux ou de services susceptibles de les guider.

Les « cas à part » sont également à mentionner. Les francophones présents en Atlantique et nés à l'extérieur du Canada ne correspondent pas toujours à la catégorie « formelle » d'immigrant du gouvernement fédéral, principal bailleur de fonds des services d'établissement. Ces personnes à l'interstice de plusieurs statuts (Programme Vacances-Travail, étudiant international, travailleur temporaire) souhaitant s'installer représentent souvent un potentiel migratoire intéressant, mais **leurs besoins sont difficilement couverts par les structures existantes aux clientèles bien définies.**

## L'organisation des services

Le renforcement de la notoriété doit s'accompagner d'un renforcement de la lisibilité des actions et des initiatives. Il ressort des entretiens que la diversité de fournisseurs de service, parfois situés dans des lieux distincts, semble semer la confusion chez des utilisateurs qui ne savent pas vers qui se tourner. Il y a donc lieu de **mieux aiguiller les nouveaux arrivants vers les services d'accueil adéquats, notamment en rationalisant les lieux et dispositifs d'information** (par exemple en rassemblant l'ensemble des services offerts sous un même toit, à l'image d'un « guichet unique »).

---

« Il est parfois difficile de s'y retrouver dans les clientèles des différents organismes : quel organisme peut répondre à mes besoins? Pas toujours facile quand on vient d'arriver... » (Adel, T.-N.-L.).

---

## Une qualité reconnue

Même s'il existe des problèmes d'accès, les répondants qui ont pu utiliser les services **formels d'accueil se disent généralement satisfaits, voire très satisfaits**, de ces services. Les services qui récoltent les meilleurs taux de satisfaction sont l'aide à l'apprentissage du français (100 %), l'aide dans l'intégration scolaire des enfants (93 %), l'aide dans la vie quotidienne (93 %), l'aide dans les procédures administratives (91 %), et l'aide au logement (85 %).

Des efforts doivent cependant être faits afin d'**améliorer encore les services d'aide à l'intégration socioéconomique** des nouveaux arrivants en Atlantique, comme l'aide à l'apprentissage de l'anglais (32 %), l'aide à l'emploi (25 %) et l'aide à l'intégration sociale (16 %) qui laissent insatisfaits des portions non négligeables de répondants.



## 5. LA CONSOLIDATION

La consolidation de l'expérience migratoire passe aussi par l'acceptation d'un contexte Atlantique avec ses possibilités, mais aussi ses contraintes. Un constat : on ne peut pas plaire à tout le monde; la rencontre entre un nouvel arrivant et une société d'accueil peut être très positive dans certains cas, et plus problématique dans d'autres. Réussir la rencontre entre le nouvel arrivant et une société d'accueil passe par un désenchantement des représentations et une meilleure information sur les réalités locales.

### 5.1 L'insertion sociale

Environ neuf répondants sur dix (87 %) se considéraient comme bien ou très bien intégrés en Atlantique. De plus, une majorité (84 %) des répondants mentionnaient s'être fait de nouveaux amis ou des connaissances depuis leur arrivée en Atlantique.

Les entretiens l'illustrent : bien qu'une situation professionnelle adéquate soit un facteur d'importance première pour la rétention d'une personne, cela n'est généralement pas suffisant à long terme. **L'aspect communautaire est important** de même que les réseaux développés sur place. Plusieurs insistent sur l'importance de bien s'intégrer professionnellement, mais aussi socialement.

---

« À la fois professionnellement, ils [amis immigrants toujours sur place] ont trouvé quelque chose qui leur convenait et socialement, ils ont réussi à construire leur vie ici. » (Sophie, Î.-P.É.)

---

#### Des communautés « tricotées serrées »

Environ les deux tiers (70 %) des répondants estiment que leur communauté d'accueil est ouverte aux nouveaux arrivants. Cela laisse tout de même près d'un tiers (30 %) des répondants qui estiment le contraire.

Bien que les répondants considèrent leur communauté d'accueil ouverte aux nouveaux arrivants, il semble que **l'intégration sociale parmi les locaux reste quelque peu plus difficile**. À plusieurs reprises, le sondage comme les entretiens ont montré que les sociétés d'accueil étaient perçues parfois comme un monde « tricoté serré », difficilement pénétrable. Environ quatre répondants sur dix (43 %) disaient avoir des amis nés autant à l'étranger qu'au Canada, alors que quatre autres répondants sur dix (39 %) avaient un réseau d'amis composé surtout ou seulement de personnes nées à l'extérieur du pays. À l'opposé, un seul répondant sur six (15 %) rapportait avoir surtout ou seulement des amis nés au Canada.

Des immigrants reconnaissent cependant que les nouveaux arrivants ne font pas tout pour aller vers les autres, non plus, et se trouvent eux aussi victimes d'une forme d'« entre-soi » rassurant, mais conduisant parfois à une fermeture à l'égard de la société d'accueil. Ces résultats illustrent que **l'ouverture à la diversité doit encore faire des progrès**, et pas simplement en région, mais dans les grands centres d'accueil comme Moncton également.

### Contexte atlantique

La région de l'Atlantique est généralement très positivement perçue par les nouveaux arrivants, même si certains irritants sont mentionnés. Des aspects satisfaisants côtoient donc d'autres aspects insatisfaisants chez la plupart des personnes rencontrées, davantage que la séparation nette entre satisfaits et insatisfaits. Il est difficile de classer par points forts et points faibles, car les singularités propres à chaque immigrant peuvent transformer un point faible en point fort et vice versa. Des exemples :

- Le paysage linguistique (apprendre l'anglais vs manque d'assez de connaissance pour bien vivre).
- Le calme (ennui vs tranquillité).
- L'éloignement (se retrouver vs manque).
- Le petit milieu (manque d'opportunités vs convivialité).
- La communauté francophone (fermée vs solidaire et bienveillante).
- Le système scolaire (curriculum pauvre vs bien-être de l'enfant et accessibilité au cœur du projet pédagogique).

## 5.2 L'insertion linguistique

### Intégration identitaire et linguistique

Malgré certaines critiques sur le degré d'ouverture réelle de la communauté, les entretiens, de même que le sondage révèlent **l'existence d'un sentiment de proximité et de sympathie quant à la communauté francophone et acadienne de l'Atlantique**.

Il semble que plusieurs répondants vivent une **identité comportant une certaine dualité**, typique des processus de migration, puisque les immigrants doivent composer avec leur appartenance à la fois à leur milieu d'origine et à leur milieu d'établissement. La grande majorité des répondants au sondage rapportaient de forts sentiments d'appartenance aux francophones (75 %) et au Canada (70 %), en même temps qu'au pays d'origine (68 %) et aux personnes de même origine (67 %).

Jusqu'à neuf répondants sur dix (93 %) au sondage disaient s'identifier à la minorité francophone dont trois sur dix (30 %) qui s'identifiaient à la fois aux francophones et aux anglophones de façon égale. Pour ce qui est de la scolarisation des enfants, c'est 88 % des répondants qui ont inscrit leurs enfants à un service de garde ou à une école de langue française si l'on tient compte seulement de ceux qui ont des enfants d'âge préscolaire ou scolaire. **Ces résultats confirment l'orientation de l'intégration identitaire de la majorité des répondants vers le groupe francophone de l'Atlantique.**

De plus, **l'intégration linguistique des répondants dans les langues officielles penchait vers la langue française** malgré le contexte minoritaire de l'Atlantique. En effet, les deux tiers (66 %) des répondants utilisaient surtout ou seulement le français le plus souvent dans la vie de tous les jours et un quart (25 %) utilisaient le français et l'anglais également au quotidien.

### **Omniprésence de l'anglais**

La question de la langue diffère d'un milieu à une autre, d'une région à une autre : ni le paysage linguistique ni le statut du français ne sont les mêmes partout en Atlantique. De même, chaque immigrant dispose d'un « capital linguistique » bien différent, et cet état de fait donne lieu à des expériences contrastées. Toujours est-il que **l'enjeu de la maîtrise de l'anglais est omniprésent**, tant chez les futurs salariés (anglais, principale langue de travail) que chez les parents soucieux de l'avenir linguistique de leurs enfants.

Un examen des données sociodémographiques du recensement de 2016 démontre que les immigrants francophones ont un **taux de bilinguisme plus élevé (86 %)**, alors qu'il n'est que de 14 % pour l'ensemble des immigrants. De plus, le bilinguisme a augmenté avec la durée de leur résidence au Canada. Si bien qu'après plus de dix années de résidence, environ neuf immigrants francophones sur dix étaient bilingues en Atlantique.

### **La transmission linguistique**

Les données sociodémographiques montrent aussi qu'en Atlantique, **62 % des jeunes enfants des immigrants francophones s'étaient vu transmettre le français comme langue maternelle en 2016**, comparativement à 73 % des enfants de parents francophones nés au Canada. La transmission du français aux enfants des immigrants francophones était beaucoup plus élevée au Nouveau-Brunswick (70 %) que dans les autres provinces (43 %) de l'Atlantique.

### 5.3 L'insertion professionnelle

L'emploi est un élément central au processus de consolidation de l'installation des immigrants. Il peut être un facteur d'enracinement lorsqu'il convient aux attentes alors que dans le cas contraire, il peut pousser un nouvel arrivant à quitter la région. Même si un immigrant aime sa province d'accueil, il doit pouvoir compter sur un emploi qui lui permette de vivre convenablement.

Après les périodes d'adaptation parfois difficiles qui conduisent certains à accepter un emploi en dehors de leur domaine, d'autres à accepter plusieurs emplois différents, la situation tend à se stabiliser, mais parfois au prix (voulu ou subi) d'une réorientation de carrière ou d'une reprise d'études dans un autre domaine que celui occupé dans le pays d'origine ou escompté à travers le projet migratoire. Au moment du sondage, **un tiers (36 %) des répondants considéraient que leur travail ne correspondait pas vraiment ou même pas du tout à leur formation et à leur niveau d'expérience**, ce qui pouvait les placer en situation de surqualification pour leur travail.

Fait à mentionner, malgré ces difficultés, l'analyse des données du recensement de 2016 met en lumière qu'en général, la population immigrante francophone en Atlantique a semblé connaître au cours des dix dernières années une intégration économique équivalente sinon meilleure que celles des immigrants anglophones et même des francophones non immigrants. Les immigrants francophones affichent **un taux de chômage comparable (8 à 10 %) à l'ensemble des immigrants de l'Atlantique**, mais possèdent **un revenu d'emploi moyen un peu plus élevé (50 000 \$)**.

#### Des obstacles à l'insertion professionnelle

L'information offerte aux nouveaux arrivants par rapport à la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles antérieures n'est pas toujours conforme à la réalité. C'est bien souvent une mauvaise découverte, même si certains s'y attendaient. La difficulté d'exercer pleinement des activités professionnelles pour lesquelles, pourtant, ils ont été formés, est source de frustrations et l'un des principaux freins à l'intégration économique soulevés lors des entretiens. Cela fait ressortir l'importance de conseiller aux immigrants de se renseigner auprès de sources officielles, telles les associations professionnelles. De leur côté, les employeurs potentiels ne sont pas toujours bien informés des règles en place concernant les travailleurs formés à l'étranger.

La **barrière linguistique**, surtout dans des régions très anglophones, ou pour les personnes ayant eu quelques illusions sur leur maîtrise de l'anglais, fait aussi partie des défis auxquels les nouveaux arrivants francophones se heurtent. Les entretiens illustrent les quiproquos entourant les réalités du bilinguisme en Atlantique pour accéder à un emploi.

---

« Quand je suis revenue, je postulais partout et je n'avais rien qui revenait de très concluant. Déjà parce que mon niveau d'anglais n'était pas là. C'était clair. » (Carole, N.-B., Moncton)

---

Les **étudiants internationaux** qui envisagent la possibilité de s'établir à plus long terme en Atlantique disposent d'un atout de taille, soit leur diplomation canadienne qui leur permet d'éviter les problèmes de reconnaissance de diplômes. Malgré cela, selon les témoignages recueillis, une **insertion économique réussie demeure le principal défi à la rétention de plusieurs après leurs études**. Des défis persistent quant à un manque d'expérience professionnelle locale et de contacts à l'extérieur de l'université de même que pour certains, à la barrière linguistique et culturelle. Par conséquent, les services offerts par les organismes d'accueil visant à faciliter l'accès des étudiants internationaux au marché de l'emploi et à acquérir une première expérience de travail canadienne s'avèrent indispensables. Le Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI), mis en place par le CAFI, est un bon exemple de ce type d'initiatives.

## 6. LA RÉTENTION

L'analyse statistique du recensement de 2016 présentée dans le second rapport, qui ne comprend pas les résidents temporaires puisqu'elle se fonde sur des données de Statistique Canada, démontre qu'environ sept immigrants francophones sur dix résidaient toujours en Atlantique après une durée de résidence permanente de 5 à 10 ans. Cette rétention était pratiquement identique à celle des immigrants récents anglophones. À l'inverse, 30,7 % des immigrants francophones récents résidant en Atlantique en 2011 étaient partis vers une autre province du Canada, surtout le Québec (20,8 %), et dans une moindre mesure l'Ontario (5,4 %) ou la Colombie-Britannique et l'Alberta (4,6 %).

### 6.1 Rester ou partir?

Rester ou partir? Cette question n'a pas toujours de réponse précise. En effet, chez plusieurs elle est mitigée entre envisager une installation permanente en Atlantique, le goût de découvrir de nouveaux endroits, le mal du pays et la hâte de voir s'ouvrir de nouvelles opportunités professionnelles.

Toutefois, trois répondants sur cinq (62 %) au sondage déclaraient avoir l'intention de rester dans leur communauté d'accueil de l'Atlantique, comparativement à un sur cinq (20 %) qui disait avoir l'intention de partir. Le cinquième des répondants ne pouvaient pas se prononcer sur leurs intentions.

La moitié (53 %) de ceux ayant l'intention de rester dans leur communauté d'accueil pensent y rester à long terme, soit pendant plus de 20 ans, voire pour toujours. En ce qui concerne les motivations qui les incitent à rester, environ la moitié des répondants indiquent la qualité de vie (61 %), le travail (53 %) ou le bilinguisme dans leur province (43 %). Le tiers (32 %) des répondants mentionnent ensuite la présence de relations sociales d'amitié, de couple ou familiales ou bien une population dont la taille leur convient.

Les répondants ayant l'intention de partir pensaient qu'ils partiraient surtout vers la province du Québec (30 %) ou de l'Ontario (18 %), ou qu'ils retourneraient dans leur pays d'origine (18 %). Plus de la moitié (56 %) des répondants tiennent le travail pour la principale raison qui pourrait les inciter à quitter l'Atlantique. De surcroît, environ le quart des répondants indiquent les motifs de départ que sont la présence d'une communauté locale trop fermée (29 %), le désir de vivre l'aventure et d'aller voir ailleurs (28 %), le désir de retourner dans leur pays d'origine (26 %) ou pour le désir de suivre ou rejoindre des proches tels que des amis, une conjointe ou un conjoint, ou de la famille (25 %).

## 6.2 Les « repartis »

Le récit des représentations et des expériences de ceux qui ont à la fois décidé, à un moment donné, de s'établir en Atlantique et par la suite, de quitter la région, offre un éclairage nouveau sur la mobilité et la rétention.

Au niveau de l'appréciation du contexte local, leurs témoignages sont très similaires à ceux recueillis dans les autres entretiens. La plupart des personnes rencontrées soulignent qu'elles se sont bien intégrées socialement et ont apprécié la communauté locale, même plus que leur nouvelle communauté d'accueil dans certains cas.

**La raison au cœur de la décision de repartir est souvent l'emploi.** Ce facteur est mentionné presque systématiquement par l'ensemble des personnes rencontrées qui ont quitté l'Atlantique. La grande majorité des personnes rencontrées, qui ont connu des difficultés professionnelles en Atlantique, occupent désormais un emploi qui leur convient mieux au Québec ou en Ontario. Plusieurs ne seraient pas contre un éventuel retour en Atlantique, à condition d'y obtenir un emploi équivalent à ce qu'ils ont présentement.

Leurs problèmes professionnels étaient ainsi spécifiques au contexte économique de l'Atlantique et non celui du Canada en général. Cela fait écho à une problématique commune aux locaux qui quittent la région pour trouver un emploi dans une autre province. **Ce n'est donc pas le contexte atlantique lui-même qui rebute et pousse les gens à partir, mais vraiment le contexte économique et dans une moindre mesure, le degré d'ouverture du marché de l'emploi.**

## 6.3 D'autres facteurs influençant la rétention

Outre l'emploi, les résultats des sondages et des entretiens permettent d'identifier d'autres facteurs qui peuvent influencer sur la rétention, notamment :

- **Le facteur familial** : si l'immigrant interrogé s'est bien intégré, socialement et professionnellement parlant, ce n'est pas toujours le cas de sa conjointe ou de son conjoint, ni de ses enfants.
- **La présence d'une situation de crise** qui remet en question les équilibres qui définissaient leur projet migratoire.
- **L'expérience, prévue comme temporaire**, qui prend fin tout simplement. Le départ n'est pas toujours un choix quand il n'est pas possible d'obtenir un renouvellement du statut.
- **L'éloignement** et le « mal du pays ».
- L'aspect « découverte » ne répond tout simplement pas aux attentes.

- **Le facteur de la langue et de la culture** : vivre en milieu minoritaire, ou plus généralement dans un espace linguistique où la langue maternelle n'est pas celle de la « proximité socialisante » (voisins, amis, réseaux) ni celle de l'emploi ou de l'espace public peut s'avérer, à long terme, un facteur de départ.

#### 6.4 La mobilité, un marqueur de l'expérience migratoire

Très souvent, les immigrants rencontrés n'en sont pas à leur première expérience migratoire et n'en ont peut-être pas fini avec elle. Plusieurs s'inscrivent dans un parcours de mobilité continue, dont l'Atlantique est simplement l'une des étapes. Les personnes qui sont arrivées dans la région en raison d'une occasion à saisir et non d'un endroit en particulier où s'installer pourraient, à terme, repartir pour la même raison.

**L'immigration n'est pas toujours un aller simple**, mais parfois une succession de séjours plus ou moins prolongés qui finissent par aboutir à une installation plus durable, mais pas nécessairement définitive. Les va-et-vient sont nombreux, rendant l'idée même d'« installation » quelque peu versatile.

On relève un **continuum d'attitudes diverses** qui va de l'intention déclarée de rester « pour toujours » à rester « pour l'instant ». Dans la famille des « installés », on retrouve à l'extrémité du continuum les « assimilés », complètement intégrés, qui ont pris en quelque sorte fait et cause pour leur société d'accueil, et à l'autre bout, les « aventuriers » ou les « temporaires » qui savent qu'ils partiront dans un avenir parfois rapproché.

Rien n'empêche également un citoyen de faire preuve de mobilité et de poursuivre ailleurs sa vie, tout en devenant un ambassadeur de la région atlantique. La recherche de la rétention ne doit pas se faire au détriment de la mobilité. **Ou à tout le moins, la rétention doit être comprise en fonction de cette culture de mobilité, qui doit être accompagnée plus que contrée.**



## 7. CONCLUSION

Au regard des expériences variées présentées dans les deux rapports, il ressort de cela que **l'immigration francophone en Atlantique n'est pas, pour les sociétés d'accueil comme pour les nouveaux arrivants, « un long fleuve tranquille »**. De part et d'autre, il y a des projets imaginés, des espoirs partagés, des attentes. Il y a aussi une part d'enchantement ou d'illusion dans l'installation ailleurs ou dans l'accueil de l'autre, mais il y a également des peurs, des inquiétudes et des désenchantements.

Chacun, à sa façon, a subi une convergence de défis qui a marqué son parcours. Il est donc difficile de présenter une synthèse représentative. Cela dit, plusieurs « lignes de force » **transparaissent soit pour distinguer certains contextes par rapport à d'autres, soit, au contraire, pour signifier une proximité des expériences migratoires des uns et des autres en Atlantique.**

Chaque communauté d'accueil a ses propres spécificités, ses défis, ses atouts, et il n'existe pas de « bonnes » ou de « mauvaises » sociétés d'accueil. Et c'est aussi le cas des migrants, qui ne sont pas, loin de là, des instruments à vitalité de communautés minorisées, mais des individus avec leurs propres forces et leurs propres fragilités. **Toute la question réside donc dans le meilleur moyen de faire correspondre les attentes d'une communauté, quelle qu'elle soit, avec les attentes de nouveaux arrivants candidats.** Ces derniers ont besoin d'une information de référence, distanciée et critique sur les communautés qu'ils s'appêtent à rejoindre, notamment à travers la mise sur pied par exemple d'un « guide de l'immigrant francophone en Atlantique ».

### Des pistes à explorer

Les rapports mettent en lumière le fait que les organismes de services aux immigrants francophones jouent un rôle névralgique dans l'accueil d'immigrants dans les communautés francophones et acadienne de la région de l'Atlantique. Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer leur capacité à fournir des services de base. Ils contribuent aussi par exemple à renforcer, par l'arrivée d'immigrants francophones, la vitalité de la minorité linguistique. **Ce genre de mandat « implicite » n'est pourtant pas reconnu, mais devrait l'être dans l'évaluation de leur rôle et leurs fonctions sociales.**

Au-delà des services, bon nombre de mesures pour faciliter « la rencontre » entre la société d'accueil et l'immigrant francophone sont mentionnées dans les rapports. Parmi celles-ci, soulignons celles-ci :

- Renforcer les initiatives d'intégration des nouveaux arrivants au marché de l'emploi local.
- Valoriser la concertation locale et le rôle (potentiel) des municipalités (notamment dans les régions rurales).

- Favoriser les cours de langue et augmenter leur notoriété.
- Développer une trousse d'information sur les services en français à remettre à l'arrivée.
- Accroître les activités socioculturelles et sensibiliser davantage les membres des communautés d'accueil face aux réalités du multiculturalisme.

### Vers une approche régionale : rendre plus lisible une « Destination Atlantique »

Mieux faire connaître la diversité des communautés d'accueil et leurs réalités est une des conditions de la « rencontre réussie » entre un nouvel arrivant et une communauté, quelle qu'elle soit. L'analyse du contexte, de même que le contenu des entretiens, permettent de constater que les multiples intervenants dans le dossier de l'immigration francophone (gouvernements, municipalités, organismes d'accueils, services prédépart, etc.) ont développé, avec le temps, une approche « en silos » de l'immigration qui se traduit par des dispositifs aussi multiples qu'illisibles tant du point de vue de l'immigrant lui-même que du citoyen. Les auteurs estiment que face à la multiplication d'initiatives et d'intervenants, il semblerait utile d'adopter une politique concertée, coordonnée et plus cohérente, et ce sur l'ensemble du continuum en immigration : de la campagne de promotion (guichet virtuel unique d'accès à l'information de référence sur la destination Atlantique) jusqu'à la rétention (équivalence des diplômes, compagnies d'insertion en vue de favoriser la première expérience canadienne, valorisation des réseaux informels).

### Consolider une culture de l'accueil

Réussir la rencontre entre une société d'accueil et un nouvel arrivant suppose de renoncer à une approche et un discours qui tend à présenter l'immigrant francophone comme un simple produit. Un regard plus humaniste de l'accueil, qui met l'accent à la fois sur le bien-être de la communauté, mais aussi le vécu de l'immigrant et son expérience, doit l'emporter.

Les auteurs suggèrent ainsi de travailler à changer la manière dont on perçoit l'accueil en mettant l'accent sur la notion de « la rencontre » entre un nouvel arrivant et une communauté d'accueil. Tant la communauté d'accueil que l'immigrant lui-même doivent reconnaître que l'immigration est empreinte d'imprévus, de possibilités et de contraintes.

La « rencontre réussie » entre ceux venus d'ailleurs et ceux qui les accueillent est un enjeu universel, dont le succès dépend beaucoup de la capacité de la société d'accueil à accepter de transformer sa représentation collective et à s'inventer un projet sociopolitique d'envergure donnant aux citoyens et aux citoyennes de cette région l'envie et les moyens d'y rester longtemps. C'est peut-être avec le « réenchantement » d'un tel projet commun qu'il conviendrait de renouer en Acadie de l'Atlantique.

## 8. SURVOL DES PROPOSITIONS DES RAPPORTS

- Revoir la manière dont on perçoit l'accueil en tentant de l'approcher par la notion, centrale, de rencontre entre un nouvel arrivant et une société (Rapport 1, p. 235)
- Mieux reconnaître le rôle particulier des services aux immigrants francophones qui sont au cœur d'une « culture » de l'accueil en milieu francophone (Rapport 1, p. 236)
- Désenchanter la représentation des services d'accueil (Rapport 1, p. 237)
- Renforcer la notoriété des centres d'accueil et mieux informer les nouveaux arrivants sur leur existence (Rapport 1, p. 237)
- Introduire un peu plus de souplesse dans le rigorisme imposé par les bailleurs de fonds quant à la définition de la clientèle visée (Rapport 1, p. 238)
- Miser sur des services de conseil et d'orientation moins désincarnés : renforcer le rôle d'agent d'établissement (Rapport 1, p. 238)
- Créer un guide des sociétés d'accueil atlantiques en français (Rapport 1, p. 239 et Rapport 2, p. 137)
- Renforcer l'échange de bonnes pratiques entre les partenaires en immigration (Rapport 1, p. 240)
- Développer davantage une culture de l'ouverture à la diversité (Rapport 1, p. 240)
- Renforcer les initiatives quant à la connexion des nouveaux arrivants avec le marché de l'emploi et favorisant l'acquisition d'une première expérience d'emploi en français (Rapport 1, p. 241)
- Encourager les initiatives prises par les municipalités, notamment dans les régions rurales (Rapport 1, p. 242)
- Les cours de langue : permettre aux immigrants francophones de suivre des cours d'anglais et/ou de français (Rapport 1, p. 242)
- Adopter une approche moins instrumentale de l'immigration (Rapport 2, p. 134)
- Encourager la mobilité... en Atlantique et en francophonie canadienne (Rapport 2, p. 134)
- Adopter une approche « panatlantique » de l'immigration francophone : pour une politique en immigration francophone coordonnée, concertée et cogérée par les provinces de l'Atlantique (Rapport 2, p. 135)
- Mettre de l'avant une information plus distanciée et critique sur les diverses communautés d'accueil de l'Atlantique... et sur la réalité linguistique de la région (Rapport 2, p. 136)
- Mieux informer. Vers un « guide de l'immigrant francophone en Atlantique » à destination des candidats à l'immigration, étudiants internationaux comme nouveaux arrivants (Rapport 2, p. 137)

- Mieux orienter : un « guichet virtuel » unique sur l'immigration francophone en Atlantique à destination des candidats à l'immigration et/ou aux études, et pour des nouveaux arrivants (Rapport 2, p. 138)
- Promouvoir l'Acadie d'ici auprès des candidats francophones à l'immigration : bassins et réseaux prometteurs (Rapport 2, p. 139)
- Agir sur les facteurs de rétention, dont l'emploi, principale cause des départs (Rapport 2, p. 142)
- L'équivalence des diplômes : garantir une qualité de diplôme sans corporatisme (Rapport 2, p. 142)
- Reconnaître et rendre plus visibles les réseaux informels sur place (Rapport 2, p. 144)
- Initier davantage les communautés aux réalités du multiculturalisme (Rapport 2, p. 145)
- Mieux mettre en lumière l'apport stratégique des immigrants francophones à l'Atlantique (Rapport 2, p. 146)
- Rendre plus visible la diversité culturelle de la région de l'Atlantique... notamment au sein des assemblées élues et des activités culturelles (Rapport 2, p. 146)

## ANNEXE : SURVOL DU CONTENU DES RAPPORTS

### Rapport 1 : Réussir la rencontre.

- Partie 1 : Présentation de l'étude (p. 1-8)
- Parties 2 : État des lieux du contexte de l'immigration francophone en Atlantique et tour d'horizon des dispositifs et des acteurs en place (p. 9-30)
- Parti 3 : Présentations des données statistiques sur l'immigration francophone
  - Portrait statistique de la population d'immigrantes francophones en Atlantique (p. 31-59)
  - Portrait des étudiants internationaux dans les Maritimes (p. 60-81)
- Partie 4 : Présentation des résultats de l'enquête par sondage
  - Méthodologie du sondage (p. 82-83)
  - Le parcours des répondants (p. 84-89)
  - L'arrivée et les services d'accueil (p. 90-102)
  - L'intégration sociale, identitaire et linguistique (p. 103-111)
  - Les caractéristiques personnelles des répondants (p. 112-121)
  - Sommaire des résultats (p. 122-125)
- Partie 5 : Portrait par province des moments de l'arrivée et de la consolidation de l'installation sur la base des entretiens semi-directifs
  - Nouveau-Brunswick (p. 127-156)
  - Île-du-Prince-Édouard (p. 157-172)
  - Terre-Neuve-et-Labrador (p. 173-189)
  - Nouvelle-Écosse (p. 190-210)
- Partie 6 : Conclusion
  - Synthèse de la recherche (p. 211-224)
  - Pistes de réflexion sur la réussite de la rencontre et propositions (p. 225-244)

### Rapport 2 : Attirer, accueillir et retenir.

- Partie 1 : Mise en contexte
  - Présentation des dispositifs quant à la promotion, au recrutement et à la rétention (p. 2-13)
  - Une stratégie de promotion à raffiner (p. 14-22)
- Partie 2 : Analyse statistique du recrutement, de la rétention et de l'intégration économique et linguistique des immigrants francophones en Atlantique (p. 23-40)

- Parti 3 : Présentation des résultats du sondage sur le recrutement et la rétention (p. 41-67)
- Parti 4 : Portrait par province de l'amont (recrutement) et de l'aval (rétention) sur la base des entretiens semi-directifs
  - Île-du-Prince-Édouard (p. 68-75)
  - Nouveau-Brunswick (p. 76-88)
  - Nouvelle-Écosse (p. 89-93)
  - Terre-Neuve-et-Labrador (p. 94-102)
- Partie 5 : Portrait reparti (p. 103-118)
- Partie 6 : Conclusion
  - Synthèses et faits saillants des principales sections (119-133)
  - Propositions et pistes de réflexion (p. 134-147)